

**STADE MONTOIS TENNIS DE TABLE
REGLEMENT TOURNOI CORPO LOISIRS 2019**

1. La formule d'une rencontre :

- Coupe Davis, 4 simples et un double seront joués.
 - Tous les matchs seront joués même si une équipe remporte 3 victoires avant la fin.
- Un ou deux remplaçants peuvent entrer dans la composition du double ou d'un simple à condition que la feuille de rencontre soit établie avant le début du match.

2. Un match se disputera :

- Au meilleur des 5 manches, en 11 points. (3 manches gagnantes)
- Changement de serveur tous les 2 points.
- Pour gagner une manche, il faut au minimum 2 points d'écart.
- A partir de 10 à 10, les joueurs serviront chacun leur tour.

3. Le déroulement du tournoi :

La formule peut varier suivant le nombre d'équipes inscrites, sachant que le BUT est de jouer en toute convivialité !!!
Les rencontres se joueront les lundis à partir de 19h. Un calendrier sera établi et envoyé par mail 1 semaine avant le début du tournoi.
Dans le cas où plus de 24 équipes seraient inscrites, les rencontres se joueraient les lundis et/ou mercredis.

4. Modification de date ou d'horaire d'une rencontre :

Dans le cas où une équipe ne pourrait être présente à la date établie sur le calendrier, celle-ci devra contacter l'équipe adverse au moins 24h à l'avance pour trouver une date qui convienne aux deux équipes. L'organisateur du tournoi devra aussi être informé de ces modifications par mail à smtt@wanadoo.fr.

Dans le cas où une équipe ne préviendrait pas leurs adversaires ou l'organisateur, pour le report d'une rencontre, le match serait perdu.

5. Journée finale : N'oubliez pas de réserver votre soirée.

La soirée finale aura lieu le Vendredi 28 Juin avec le déroulement des dernières rencontres, la remise des récompenses et l'organisation d'un repas pour se quitter en toute convivialité !
Une fiche d'inscription sera mise en place dans la salle.

***Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis de table en compétition est obligatoire (joint avec le règlement)
Un questionnaire de santé peut-être rempli et faire foi de certificat médical pour les participants des 2 dernières éditions***

Pour toutes questions ou demande de renseignement complémentaire contacter la section par mail smtt@wanadoo.fr ou par téléphone 05.58.46.11.67 / 06.63.98.65.17.

PS : Les joueurs ayant une licence traditionnelle à la fédération française de tennis de table ne sont pas autorisés à participer à cette épreuve, sauf s'ils n'ont participé à aucune rencontre officielle cette saison.